

Activités de protection des plantes dans le verger en juillet

Автор(и): ас. Кирил Кръстев, Институт по декоративни и лечебни растения – София

Дата: 09.07.2024 *Брой:* 7/2024



Des conditions plus propices à la réalisation des traitements phytosanitaires (contre la deuxième génération de carpocapses dans les vergers, les acariens) se présenteront durant la seconde moitié de la première décennie, la plupart des jours de la deuxième décennie, et vers la fin du mois. Les traitements doivent être effectués durant les heures les plus fraîches de la journée. La probabilité d'événements météorologiques localement intenses et de grêle, et des dégâts qui en résultent sur les cultures agricoles, subsiste. Après la grêle, un traitement à base de cuivre est appliqué.

Dans les pépinières fruitières

Les pépinières de pommiers et de pêchers ainsi que les porte-greffes clonaux de pommier dans les plantations mères sont traités contre l'oïdium tous les 8 à 10 jours jusqu'à l'arrêt de la croissance. Pour le traitement, on utilise un produit à base de soufre - Sulphur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0.03%, Luna Experience – 50–75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0.02%.

La lutte contre la cylindrosporiose se poursuit. Les pépinières de cerisiers et de griottiers ainsi que les pépinières de semis de cerisier de Sainte-Lucie sont traitées avec Syllit 544 SC – 125 ml/ha.

Les arbres attaqués par le bupreste du pommier et les arbres desséchés sont arrachés et brûlés.



Chenilles de l'hyphantria cunéa

Les nids détectés d'hyphantria cunéa sont collectés et brûlés.

Les pépinières de pruniers sont traitées avec Signum – 45 g/ha contre la rouille du prunier.

Contre les pucerons et les chenilles défoliatrices, un traitement est effectué avec un insecticide pyréthrianoïde – Decis 100 EC (7.5–12.5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0.02%), Aphicar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha).



En juillet, dans les vergers de pommiers où aucune infection par la tavelure n'a été autorisée, les traitements contre cette maladie sont interrompus. En présence d'infection sur les feuilles et les fruits et avec des averses fréquentes, le risque d'infections tardives et d'une augmentation du degré d'infestation des fruits persiste, ce qui dans ce cas nécessite un traitement également durant cette période.

Dans les plantations fruitières

Les plantations de pommiers sont traitées avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50–150 g/ha), Sineis 480 SC (20–37.5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33.3 ml/ha), Deca EC (30 ml/ha), Decline 2.5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60–100 g/ha) sur signal de l'Agence de Sécurité Alimentaire contre le carpocapse (deuxième génération) et avec un produit à base de soufre – Sulphur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0.03%, Luna Experience – 50–75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0.02% et l'un des produits – Valmec (60–96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0.05%) respectivement contre l'oïdium et les acariens.



Carpocapse

Un deuxième traitement contre la deuxième génération du carpocapse est effectué 12 à 14 jours après le premier avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50–150 g/ha), Sineis 480 SC (20–37.5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33.3 ml/ha), Deca EC (30 ml/ha), Decline 2.5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60–100 g/ha), avec un produit à base de soufre – Sulphur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0.03%, Luna Experience – 50–75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0.02% contre l'oïdium et avec un insecticide pyréthriné – Decis 100 EC (7.5–12.5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0.02%), Aphicar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha) contre la teigne serpentine.

Les plantations de pêchers sont traitées avec un produit à base de soufre – Sulphur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha contre l'oïdium.

Les adventices dans les inter-rangs des plantations fruitières sont traitées avec Typhoon SL ou un autre produit à base de glyphosate – 400–1200 ml/ha.

Des bandes-pièges en carton ondulé non toxique sont placées pour collecter les chenilles du carpocapse et de la tordeuse du prunier, nécessaires pour suivre leur développement l'année suivante. Pour chaque espèce, 500 à 1000 chenilles sont collectées.

Des cadres - isolateurs (sous 5 arbres fortement infestés) sont placés pour préserver les pupes de la teigne serpentine, nécessaires pour suivre son développement l'année suivante.

Les plantations de pommiers sont traitées avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50–150 g/ha), Sineis 480 SC (20–37.5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33.3 ml/ha), Deca EC (30 ml/ha), Decline 2.5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60–100 g/ha), avec un insecticide pyréthriñoïde – Decis 100 EC (7.5–12.5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0.02%), Aphicar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha) et avec un produit à base de soufre – Sulphur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0.03%, Luna Experience – 50–75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0.02% respectivement contre le carpocapse (troisième traitement contre la deuxième génération), la teigne serpentine, l'oïdium.

Les plantations de poiriers sont traitées avec un insecticide pyréthriñoïde – Decis 100 EC (7.5–12.5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0.02%), Aphicar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha) contre le psylle du poirier (troisième génération), la punaise réticulée du poirier, la tordeuse du poirier, etc.

Les plantations de pruniers sont traitées avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50–150 g/ha), Sineis 480 SC (20–37.5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33.3 ml/ha), Deca EC (30 ml/ha), Decline 2.5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60–100 g/ha) contre la tordeuse du prunier (deuxième traitement contre la deuxième génération).

Dans les plantations de fraisiers

Les plantations de fraisiers sont inspectées pour détecter l'acarien du fraisier ; un traitement est effectué avec l'un des produits – Valmec (60–96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0.05%).



Acarien rouge des arbres fruitiers

Dans les plantations de cassissiers

Après la récolte des fruits, les plantations sont traitées avec l'un des produits – Valmec (60–96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0.05%) contre les espèces d'acariens.

Les adventices dans les inter-rangs sont traitées avec Typhoon SL ou un autre produit à base de glyphosate – 400–1200 ml/ha.

Un relevé cartographique des adventices est effectué dans toutes les plantations fruitières, y compris les plantations de cassissiers.